



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE – CGT**

**126 rue de l'Université – BP 24
75355 PARIS 07 SP**

Paris, le 22 janvier 2020

Monsieur le Président,

Il y a un an, presque jour pour jour, à l'occasion de vos vœux aux personnels pour l'année 2019, vous aviez tracé les grandes perspectives d'une réforme de l'administration parlementaire. Celle-ci nous avait semblé s'inscrire, dans l'ensemble, dans une démarche respectueuse du statut, seul garant de notre neutralité et de l'égal accès de tous aux emplois publics.

Vous vous étiez également engagé à ne pas prendre de mesure susceptible d'occasionner de baisse de rémunération, et à assurer des recrutements en fonction des besoins, rappelant d'ailleurs qu'était prévue et maintenue l'organisation de concours d'administrateur-adjoint et de rédacteur des débats. Vous n'aviez toutefois pas exclu de faire appel, au cas par cas et pour des compétences très spécifiques, à la mobilité entrante de personnels d'autres administrations.

Un an plus tard et après une phase de consultation à laquelle de très nombreux personnels ont participé, force est de constater que la réalité est en total décalage avec le discours et que le lien de confiance que vous aviez alors voulu créer avec le personnel est en passe d'être rompu, alors que la déception et l'inquiétude prévalent chez un grand nombre d'entre nous.

Nos collègues pour qui la hausse de la CSG n'a pas été compensée depuis deux ans ainsi que ceux qui devaient bénéficier de la fameuse « clause du grand-père » s'agissant de l'indemnité de compensation des 20 %, verront leur rémunération baisser. Des besoins en personnels se sont fait sentir, et ont été comblés par le recrutement à la hâte de salariés précaires sous contrat à durée déterminée, sur des emplois permanents pour lequel des corps existent et qui ne nécessitent nullement des compétences spécifiques ne pouvant être pourvues par concours (agents, assistants de direction et de gestion, gardiens-surveillants, ingénieurs, etc.). Quelle ironie pour l'institution chargée d'établir les règles du droit du travail !

De nombreux recrutements en CDD sont même intervenus sur des postes en principe occupés par des fonctionnaires des quatre catégories généralistes, ce qui est parfaitement inédit, et va même plus loin que ce que l'on avait pu craindre de votre prédécesseur, qui s'était tout de même engagé à maintenir au minimum ces quatre catégories. Et pourtant, ils interviennent sans que la moindre mesure ait été prise, sans que la moindre annonce ait été faite, sans que la moindre perspective ait été tracée en ce sens et surtout, sans que le moindre dialogue social ait été entamé.

Aussi, nous vous demandons :

- l'organisation immédiate de concours, notamment d'agents, d'assistants de direction et de gestion, de gardiens surveillants et d'emplois techniques afin de pourvoir les très nombreux postes vacants, actuels et à venir. Sans gestion prévisionnelle de ces recrutements, les services risquent de se trouver fortement désorganisés, avec le recrutement à la hâte et sans aucune justification de nouveaux personnels précaires ;
- l'intégration par concours interne des contractuels qui occupent des postes de plus en plus nombreux et stratégiques, dans une totale précarité et sans la moindre protection, ni du droit du travail, ni du statut de fonctionnaire ;
- le dévoilement de votre projet de réforme et l'ouverture d'un véritable dialogue social sur cette base : les conclusions de la consultation ont été rendues il y a maintenant des mois et il est temps d'en finir avec les ambiguïtés et les faux-semblants.

En l'absence de main tendue pour le lancement d'un dialogue social sérieux sur la base d'un projet concret enfin dévoilé, nous vous informons que nous adresserons dans les jours à venir au service des ressources humaines un préavis de grève.

En espérant que vous saurez entendre la profonde inquiétude des personnels, tant attachés à notre institution et à nos valeurs de service public, de neutralité et d'indépendance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Bureau du syndicat
Le Secrétaire général

Monsieur Richard Ferrand
Président de l'Assemblée nationale